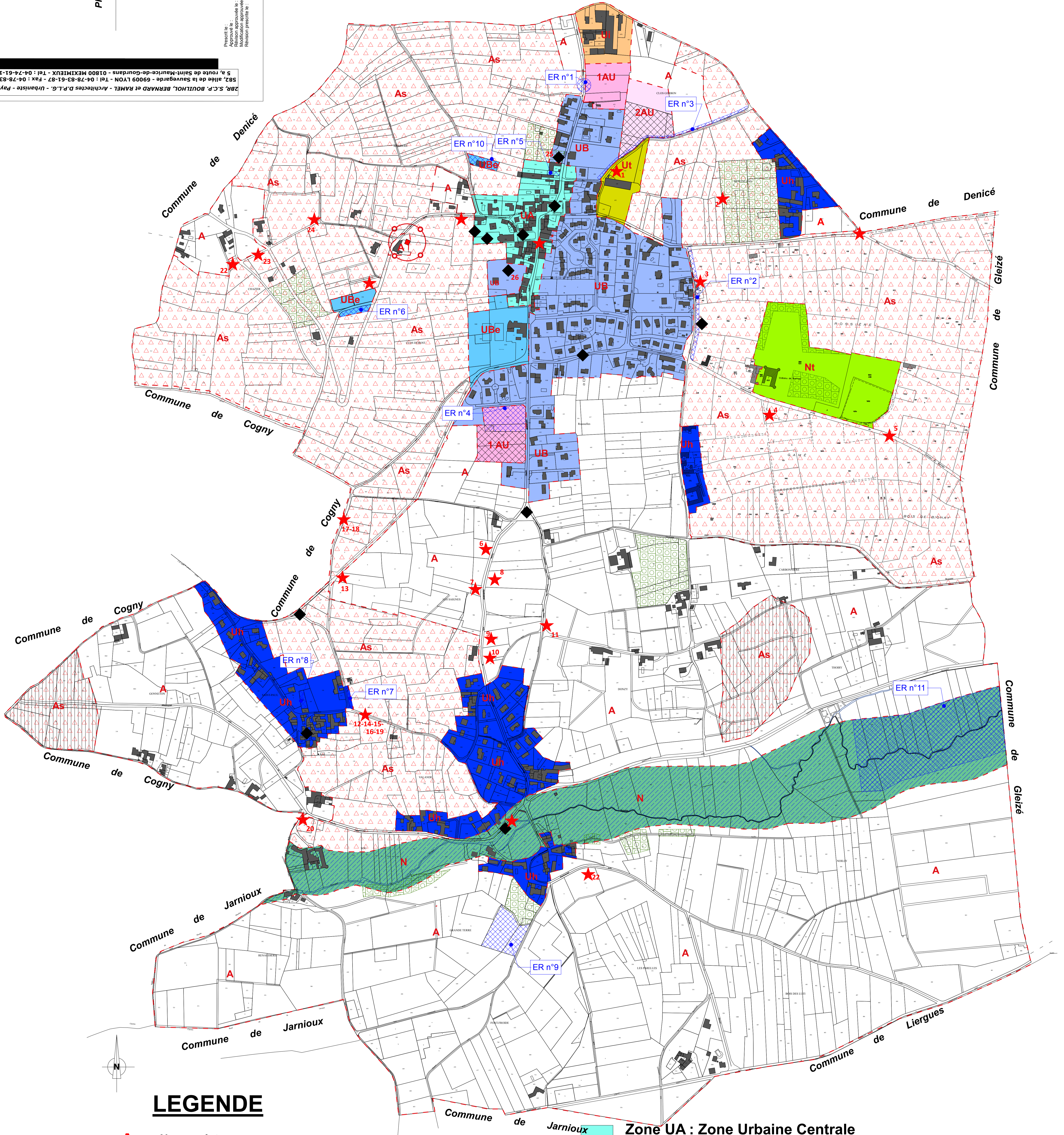


Commune de Denicé



LEGENDE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> A Nomenclature nouveau zonage - - - Limite nouveau zonage Espace boisé classé Secteur à risque géologique "moyen" Servitude pour "mixité sociale de l'habitat" au titre de l'article L.123-1-16° du Code de l'urbanisme (cf. Pièce n°9 du dossier de PLU) ★ Eléments du patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L.123-1°7 du code de l'urbanisme ◆ Eléments du paysage (végétaux) à préserver au titre de l'article L.123-1°7 du code de l'urbanisme ○ Périmètre agricole ○ Bâtiment à vocation agricole ○ Changement de destination au titre du L. 123-3-1 | <ul style="list-style-type: none"> Zone UA : Zone Urbaine Centrale Zone UB : Zone Urbaine Périphérique Zone UBe : Zone Urbaine Périphérique réservée à des équipements publics Zone UT : Zone Urbaine festive Zone Uh : Zone de Hameau Zone UI : Zone d'Activités Zone 1 AU: Zone d'urbanisation à court terme Zone 2 AU: Zone d'urbanisation stricte à court terme Zone A: Zone Agricole Zone As: Zone Agricole stricte Zone N: Zone Naturelle Zone Nt: Zone naturelle réservée au Parc Biologique et aux activités festives liées au parc Trame de risques naturels liés aux inondations |
|---|---|